



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écoles

Question écrite n° 47962

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le plan France numérique 2012 qui prévoit notamment d'accroître les usages numériques dans l'enseignement scolaire. Or, aujourd'hui, dans nos écoles primaires, le taux d'équipement en France est l'un des plus faibles d'Europe et trop souvent laissé aux collectivités locales. Il lui demande comment il entend rattraper ce retard et aider un peu plus la mise en place de classes numériques, accessibles à tous les élèves, équipées en ordinateurs avec accès Internet et tableaux interactifs. Les 50 millions d'euros décidé par le Gouvernement s'avèrent insuffisants et ne touchent pas fondamentalement les villes qui ont le plus d'écoles.

Texte de la réponse

Le plan École numérique rurale (ENR) est destiné à combler le retard français dans l'équipement numérique des écoles et en particulier les écoles rurales, par un financement conjoint État-collectivité. À travers la participation de l'État à hauteur de 10 000 EUR par école retenue, c'est une véritable politique d'équipement (tableau numérique interactif, ordinateurs portables, ...) qui a été mise en place, mais aussi d'achat de ressources numériques pédagogiques et de formation des enseignants à l'usage des nouvelles technologies. Une première enveloppe de 50 MEUR en provenance du plan de relance a pu être mobilisée lors du lancement de l'opération le 31 mars 2009. Les communes concernées par le plan sont celles de moins de 2 000 habitants ayant au moins une école. Les communes de plus grande taille ont davantage d'écoles et, généralement, plus de ressources. Devant le succès de l'opération dans l'ensemble des départements et compte tenu des retombées très positives pour les territoires ruraux et les collaborations mises en place à cette occasion, le ministre de l'éducation nationale a demandé au ministre chargé du plan de relance une prolongation du plan ENR pour 1 700 écoles supplémentaires. Ce redéploiement exceptionnel a été confirmé le 30 novembre dernier et l'ensemble des partenaires académiques a reçu les crédits correspondant à sa dotation.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47962

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2009, page 4133

Réponse publiée le : 10 août 2010, page 8813